

Placer votre argent à la Coop Caisse de dépôts, c'est jouer la sécurité.

En plaçant votre argent sur un compte de dépôts ou en achetant des obligations de caisse, vous participez au financement du groupe Coop. Cet argent est utilisé exclusivement pour le fonctionnement de l'entreprise: investi dans l'immobilier et les magasins, il bénéficie d'un haut niveau de sécurité. De plus, la solvabilité du groupe Coop est largement assurée car ce dernier enregistre un apport de fonds quotidien et affiche des résultats positifs. Coop est d'ailleurs aussi un débiteur convoité par les banques et les gros investisseurs (caisses de pension, etc.). Coop s'emploie également à améliorer sans cesse sa solidité financière par une utilisation judicieuse de ses moyens financiers et un recours raisonné à la vente d'immeubles qui ne sont plus nécessaires à la marche de l'entreprise.

Les banques directement soumises à la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers) offrent une protection des créanciers allant jusqu'à CHF 100 000 par client. Mais la Coop Caisse de dépôts n'est pas directement soumise à la FINMA ; elle ne propose donc pas une telle assurance. Toutefois, le risque légèrement plus élevé est compensé par un taux d'intérêt généralement plus intéressant. Autre différence: alors que les banques transmettent à des tiers les fonds qu'elles reçoivent, ce qui fait partie du cœur de métier d'une banque, Coop, elle, investit ses fonds dans le fonctionnement de l'entreprise, au sein du groupe Coop. De plus, elle dispose de biens immobiliers comme garantie supplémentaire pour vos dépôts.

Placer votre argent à la Coop Caisse de dépôts, c'est donc jouer la sécurité.

Quelques remarques encore concernant la solvabilité du groupe Coop en qualité de débiteur :

- Coop est une entreprise rentable. En 2024, elle a enregistré un résultat de 585 millions de francs, soit 1,7% du chiffre d'affaires net.
- Son financement est extrêmement stable : au 31.12.2024, ses fonds propres y compris la part soumise à intérêts représentaient 54,1% de sa somme du bilan.
- Les dettes financières nettes au 31.12.2024 représentent seulement 1,4 fois du résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA).
- La valeur vénale effective de ses biens immobiliers est supérieure à la valeur comptable et représente plus du double des dettes financières nettes.
- Coop assure son financement grâce à la Caisse de dépôts et à des crédits bancaires, mais aussi grâce à des emprunts publics, que les banques négocient volontiers. Ces emprunts sont achetés par des investisseurs professionnels, des caisses de pension par exemple, ou encore par des investisseurs privés (auprès des banques).
Les banques considèrent que la solvabilité de Coop est bonne. L'UBS et la Banque cantonale de Zurich, par exemple, attestent d'une notation de BBB+.

Nous sommes heureux de pouvoir vous compter parmi nos fidèles clients. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser. L'équipe de la Caisse de dépôts se fera un plaisir d'y répondre.



Adrian Werren
Chef de la Direction Finances
Membre de la Direction générale



Michael Jenni
Responsable de la Caisse de dépôts
Membre du management